



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 2, Tome 2, Mars 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: **2958-2814**
ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**
ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

SJIF 2024 : 5.214

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane
 Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix
 Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix
 Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrjilbp.world/IndexingCertificate.aspx?iid=14086>

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

- 54. A Postmodern Gaze at Cultural Practices in Ngugi's The Black Hermit**
Yélian Constant AGUESSY, Panaewazibiou DADJA-TIOU &
N'kpé Pascal N'TCHA..... 845-867
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.54>

Espagnol

- 55. Beneficios de los huertos escolares para los educandos con discapacidad intelectual en Cuba**
Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS, Sonia ALVAREZ PINEDA &
Ahmadou MAÏGA..... 868-883
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.55>

Lettres Modernes

- 56. Professeur Sê-Thou et les putschistes : panorama sur les coups d'État africains**
Yaoua Bio ADJOUANI..... 884-894
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.56>
- 57. Analyse sémantico-syntaxique du logo de la SN Citec**
Issouf BEREMWIDOUYOU..... 895-911
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.57>
- 58. Le soi dans l'œuvre d'Aimé-Noël NGWA-NGUEMA**
Clément MOUPOUMBOU..... 912-923
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.58>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 59. Publicité des marques automobiles en Côte d'Ivoire sur Facebook en période de rentrée scolaire 2024-2025**
Ouliaouli Francine Christelle SANNE TIA..... 924-940
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.59>
- 60. Politiques linguistiques de la troisième république dans le système éducatif au Burkina Faso**
Koudtanga Christine OUÉDRAOGO..... 941-951
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.60>
- 61. Tribulations identitaires et marketing social en Côte d'Ivoire : vers une politique linguistique pluraliste**
Koffi Angelin KONAN & Tano Kouakou Frédéric MORIFIE..... 952-965
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.61>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 62. Dynamique de l'occupation du sol de 1990 à 2020 dans le département de Keur Massar (Dakar, Sénégal)**
René Ndimag DIOUF, Daouda Bécaye NDIAYE, Honoré DACOSTA & Ansoumana BODIAN..... 966-979
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.62>
- 63. Histoire de l'adoption des noms baoulé-assabou par les Sénoufo-tagbana (première moitié du XVIIIe siècle-1899)**
Yalamoussa COULIBALY & Wayarga COULIBALY 980-995
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.63>
- 64. Aphrodite dans l'espace culturel de la Cyrénaïque pendant l'Antiquité**
Bara GUËYE & Sana BALDÉ..... 996-1012
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.64>
- 65. Les cantines scolaires ivoiriennes à l'ère des programmes intégrés de pérennisation de 1998 à nos jours**
Méa Innocent BROU 1013-1028
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.65>
- 66. Les relations entre Félix Houphouët-Boigny et Péléforo Gbon-Coulibaly, de 1944 à 1962**
Sidjè Françoise Edwige DJIGBE & Nibonténé Olivier SORO..... 1029-1040
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.66>
- 67. La situation financière des planteurs en Côte d'Ivoire pendant la période coloniale de 1880 à 1960**
DJE Yao Lopez 1041-1054
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.67>
- 68. La dissolution de la SODEFEL et le déclin de la filière maraichère à Ferkessédougou : dynamiques et ruptures (1991-2002)**
Dégnimani YEO & Jean-Jacques SERI..... 1055-1068
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.68>
- 69. Rumeurs et sermons au bas moyen âge : l'exemple des sermons de 1405 à la cour royale en France**
Kouassy Adoum Elie Sam-Francis N'da..... 1069-1084
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.69>

Géographie

- 70. Grossesse précoce et insertion de la jeune fille dans le département d'Adzopé (Côte d'Ivoire)**
Adou Jean Marc Le Thoi ADJI, Guy Matthieu Ettien AFFORO, One Enoc GUEDE, Dadja Zénobe ETTIEN & Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS..... 1085-1102
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.70>

- 71. Orpaillage et le facteur foncier dans la commune rurale de Fourou, Cercle de Kadiolo**
 Adama Dembélé, Mamadi Djiré, Boubacar Ousmane TOURE & Harouna Bagayoko 1103-1118
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.71>
- 72. Eaux usées domestiques et risques sanitaires au quartier Madou Sawa dans la ville de Soubré (Sud-ouest Côte d’Ivoire)**
 DRISSA Traoré 1119-1136
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.72>
- 73. Transport fluviomaritime à Ziguinchor (Sénégal) : un levier de désenclavement et de développement socioéconomique**
 Abdourahmane Mbade SENE & Adama FAYE..... 1137-1156
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.73>
- 74. Gestion des eaux usées et nuisances sanitaires au quartier Marcoussis à Ouagadougou (Burkina Faso)**
 Rihanata NANA, Mariam Myriam ZONGO DAMA & Yélézouomin Stéphane Corentin SOMÉ..... 1157-1172
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.74>
- 75. Les entraves au développement de la ville secondaire de Napié (région du Poro-Côte d’Ivoire)**
 Monhmon Adjaratou KONÉ, Kra Serge Vincent KOUADIO, N’Taho Élisabeth Juana GRIS & Anoh Blaise KACOU..... 1173-1186
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.75>
- 76. Impacts socioéconomiques et environnementaux de la construction autoroutière Anani-Port-Bouet à Moossou, Grand-Bassam (Côte d’Ivoire)**
 KOFFI Edoukou, YOHOU Kouteme Flore Elvire épouse ASSALE & MOUSSA Diakité..... 1187-1205
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.76>
- 77. Transmission intergénérationnelle de l’entrepreneuriat dans le secteur informel au Burkina Faso**
 Moussa Bougma & Tebkietta Alexandra Tapsoba..... 1206-1221
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.77>
- 78. Problématique de la migration et des phénomènes de radicalisation et d’extrémisme violent**
 Yacinthe Vidéou AGBADJAGAN & Yvette ONIBON DOUBOGAN..... 1222-1243
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.78>
- 79. Etude de la concentration du monoxyde de carbone et du dioxyde d’azote au niveau de la commune de Diass à partir des données du satellite sentinel-5 precursor**
 Saliou Mbacké FAYE & Mamadou FAYE..... 1244-1254
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.79>

Philosophie

- 80. Les répercussions sociales de la révolution médicale chez Claude Bernard**
TRA BI IRIÉ BERTRAND..... 1255-1268
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.80>
- 81. De l'écophilosophie à l'écocitoyenneté : ceinture verte et développement communautaire**
Bassa Jean-Marie KOMENAN..... 1269-1287
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.81>
- 82. Leadership africain et développement durable**
Berté YAYA..... 1288-1306
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.82>
- 83. Éducation à la citoyenneté et cohésion sociale**
Boureima SANA..... 1307-1320
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.83>
- 84. Bioéthique et gouvernance climatique en Afrique**
Kouassi Hermann SIALLOU..... 1321-1341
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.84>
- 85. Penser et Panser la crise de l'emploi avec Joseph Ki-Zerbo**
Yéo Tamagadènin Sarah..... 1342-1354
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.85>
- 86. Santé connectée et problématique de la confidentialité des données de santé en Afrique**
Zoukou Sabine SEKIA & Kouadio Victorien EKPO..... 1355-1368
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.86>

Anthropologie et sociologie

- 87. Pratiques thérapeutiques et Perception sociale des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) en milieu rural : cas de la localité de Kamidja (Centre Ouest Ivoirien)**
Modeste Konan Bah GNAMIEN..... 1369-1380
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.87>
- 88. Des usages sociaux du corps : le cas du « bizzi » en Côte d'Ivoire**
N'DA Roseline Gbocho 1381-1392
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.88>
- 89. Médias sociaux et stratégies de mobilisation dans la crise politico-sociale à Bamako**
Amidou SOGODOGO & Soumaïla OULALE..... 1393-1409
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.89>
- 90. Mobilités sous contraintes, perceptions sociales et stratégies de réappropriation des espaces déguerpis à Abidjan**
MEITE Youssouf & Sylvestre TCHAN BI..... 1410-1427
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.90>

- 91. Système de communication du centre transtufion sanguine et pratique du don de sang à Bouaké**
Adjoua Rachelle KOUADIO..... 1428-1441
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.91>
- 92. Les enfants de la rue à Lomé (Togo) : Parcours et réalités quotidiennes**
Ablavi Esseyram GOGOLI..... 1442-1457
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.92>
- 93. Les politiques publiques d'autonomisation des paysans de Kovie au Togo à l'épreuve de logiques des acteurs**
Solenko GNENDA 1458-1472
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.93>
- 94. La transformation du maïs comme levier de développement local : un modèle d'autonomisation et d'inclusion sociale des femmes et jeunes dans le département du Plateau au Bénin**
Missimahou Daniel NOUKPOZOUNKOU & Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE..... 1473-1497
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.94>
- 95. Réseaux téléphoniques mobiles et vulnérabilité des consommateurs MTN / Orange Cameroun: analyse sociologique du phénomène d'arnaques**
Paulette Mappi Dzukou..... 1498-1516
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.95>
- 96. Croyances sociales et détournement des ouvrages de drainage des eaux pluviales à Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bê Gbon Moussa COULIBALY & Claude Koré BALLY..... 1517-1532
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.96>
- 97. Les automobilistes et la Circulation au Cameroun : violence et agression routière**
Placide AKOA OWONA..... 1533-1552
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.97>
- 98. Acteur stratégique et agir stratégique dans des actions décoloniales du M.P.S.R.**
Patoin-Samba Juste Honoré OUÉDRAOGO..... 1553-1571
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.98>
- 99. La famille contemporaine à l'épreuve de la criminalité juvénile à Allada**
SOKOU Donatien..... 1572-1583
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.99>

Science de l'éducation

- 100. Comparaisons entre la fiche pédagogique du français langue seconde et le français langue étrangère. Importances, difficultés et perspectives du français langue seconde**
Sanodji Yonbel Abiathar & Djimrabei Mbaindo **1584-1595**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.100>
- 101. Accompagnement psychopédagogique des homosexuels dans les institutions éducatives en République du Bénin**
CHOGOLOU ODOUWO Guillaume Abiodoun **1596-1610**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.101>
- 102. Rapport à la contraception et grossesse en cours de scolarité chez les filles au Collège Moderne de Languibonou (Côte d'Ivoire)**
Amani Maxime YAO..... **1611-1621**
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.102>



Politiques linguistiques de la troisième république dans le système éducatif au Burkina Faso

Koudtanga Christine OUÉDRAOGO
Sociolinguiste, Université Joseph KI-ZERBO
Email : christine15sere@gmail.com

Date de soumission : 15-02-2025

Date de publication : 31-03-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.60>

Résumé

La Troisième République du Burkina Faso a connu diverses politiques linguistiques au niveau de son système éducatif. Cette situation trouve sa source dans l'histoire de notre pays, marquée par la domination coloniale avec la langue « français » comme médium d'enseignement. Selon (A. Batiana, 1996 : 41), la politique linguistique renvoie à « toute action des décideurs politiques et administratifs en vue de la réglementation de l'utilisation des langues en présence sur le territoire national ». Elle regroupe les décisions prises à l'endroit des langues nationales dans le système éducatif. En effet, la récurrence de ces politiques dans cette République constitue notre préoccupation dans la mesure où elles sont au cœur de la réussite scolaire. Par ailleurs, l'objectif de cette étude est de relever les différentes décisions linguistiques durant cette période dans le système éducatif burkinabè afin de tirer les conséquences de ces multiples successions de textes. Pour mener à bien ce travail, nous avons consulté des documents et interrogé des personnes ressources, afin d'identifier les différents textes pris en faveur des langues nationales dans le système éducatif. Il faut relever que l'analyse de ces informations nous a permis de dégager les différentes décisions par période sur la langue ainsi que leur emprise dans le système éducatif burkinabè.

Mots clés : politiques linguistiques, décisions, système éducatif, langues nationales, médium d'enseignement

Linguistic policy of the third republic in the education system in Burkina Faso

Abstract

The third Republic of Burkina Faso known various linguistic policies in terms of its education system. This situation finds its source in the history of our country, marked by colonial domination with the language « French » as a teaching medium. According to (A. Batiana, 1996: 41), linguistic policy refers to « all action of political and administrative decision markers with a view to the regulations for the use of languages involved in national territory ». It brings together decisions made to national languages in the education system. Indeed, the recurrence of these policies in this Republic constitutes our concern insofar as they are at the heart of academic success. In addition, the objective of this study is to note the consequences of these multiple successions of the texts. To carry out this work, we have consulted documents and questioned resource persons in order to identify the various texts taken for national languages in the education system. It should be noted that the analysis of this information allowed us to identify the different decisions by period on the language as well as their grip in the Burkinabe education system.

Keywords: linguistic policies – decisions – education system – national languages – teaching medium

Introduction

Le Burkina Faso est un pays marqué par diverses politiques linguistiques dans plusieurs domaines. En effet, la politique linguistique regroupe l'ensemble des décisions prises à l'endroit des langues dans les différents secteurs qui marquent la vie de la nation. Elle se manifeste par l'adoption de divers textes au profit des langues. Pour (L. J. Rousseau, 2005 : 58-59), « La politique linguistique désigne toute forme de décision par un Etat, par un gouvernement ou par un acteur social reconnu ou faisant autorité, destinée à orienter l'utilisation d'une ou de plusieurs langues sur un « territoire » (réel ou virtuel) donné ou à régler l'usage ».

Au Burkina Faso, le secteur de l'éducation a constitué la pierre angulaire de cette marque au cours de la Troisième République. Dans cette perspective, bien de textes ont été adoptés. Nous avons opté d'identification ces textes car, ils sont non seulement peu connus, mais aussi peu étudiés alors qu'ils ont un impact décisif dans le succès des apprenants, voire de l'émergence du système éducatif. Ainsi, ce problème nous a inspiré les questions suivantes : Quelle était la nécessité de ces décisions dans le système éducatif au profit des langues nationales durant la troisième république ? Comment ces décisions se sont-elles présentées dans le système éducatif durant cette période ? Quelles perspectives faut-il envisager pour une politique linguistique adaptée au contexte burkinabè dans le système éducatif ? L'étude se base sur le postulat selon lequel les décisions politiques impactent les résultats scolaires. Pour répondre à ces questions et vérifier cette hypothèse principale, l'étude s'est fixée des objectifs qui consistent à : relever la nécessité de la succession de ces décisions dans le système éducatif ; identifier leur présentation dans le système éducatif et envisager des perspectives pour des décisions adaptées à la situation éducative du Burkina Faso. Cette étude repose d'abord, sur le cadre théorique et méthodologique, puis, les résultats qui seront par la suite discutés.

1. Cadres théorique et méthodologique

1.1. Cadre théorique

Ce travail s'inscrit à la croisée de la sociolinguistique scolaire et de la politique linguistique. L'apprenant est issu d'un environnement indissociable de sa situation linguistique et sociale qui non seulement le caractérise, mais aussi l'identifie parmi ses pairs. C'est partant de là que la sociolinguistique scolaire s'inscrit en bonne place dans cette étude. En effet, la sociolinguistique scolaire a pour objet d'étude « Le langage de l'enfant ou de l'adolescent à l'école avec pour centre de réflexion, l'échec et les difficultés scolaires liées à la non maîtrise de la langue d'enseignement », (J.B. Marcellesi, 1980 :15).

En outre, l'institution scolaire étant organisée et structurée autour d'objectifs s'appuie sur des règles pour y parvenir. Ces règles ou principes qui contrastent souvent avec les réalités amènent certaines décisions pour pallier les difficultés liées à l'atteintes de ces objectifs. C'est par ce biais qu'interviennent certaines décisions, notamment les politiques linguistiques. Selon (L.J. Calvet, 1993 : 3), la politique linguistique est généralement définie comme « l'ensemble des choix conscients qui régissent les rapports langue(s)/structure sociale ; menée surtout par l'État ; elle a pour effet de créer les conditions de la promotion et de l'expansion de certaines langues et corrélativement les conditions d'exclusion et de régression d'autres langues ». En plus, pour (L.J. Calvet, 1996 : 7), cette notion renvoie à la « détermination des grands choix en matière de relations entre langues et sociétés » et sa « mise en pratique » est la planification.

1.2. Cadre méthodologique

Cette étude qui se veut qualitative est la résultante d'une lecture croisée des différentes décisions prises au cours de la troisième République, et des résultats des entretiens réalisés. En effet, nous avons procédé d'abord à la consultation d'un certain nombre d'ouvrages en rapport avec les décisions politiques en matière de langues. Il s'agit principalement des arrêtés, des lois, des œuvres scientifiques ayant traités de politiques linguistiques de certains auteurs.

Cette exploitation nous a conduit par la suite, à nous entretenir avec des représentants de structures œuvrant pour la promotion des langues nationales dans le système éducatif au Burkina Faso. Par l'intermédiaire d'un guide d'entretien élaboré à cet effet, cela à consister pour nous, à collecter auprès du représentant du Secrétariat Permanent chargé de la Promotion des Langues Nationales (SP/PLN), de celui de la Direction du Continuum de l'Education Multilingue (DCEM) qui est devenue un service au sein de la Direction Générale de l'Accès à l'Education Formelle (DGAEF), ainsi que celui de la Direction Générale de l'Éducation Non Formelle (DGENF) des informations relatives aux différentes décisions prises dans le sens de notre étude. Il est question notamment des lois, des lettres, des décrets qui matérialisent les décisions prises en faveur des langues dans le système éducatif durant cette période. Les données collectées ont nécessité une discussion en rapport avec l'objet cette étude.

2. Résultats

Plusieurs décisions ont marqué cette République en matière de politiques linguistiques dans le système éducatif. D'un régime à un autre, les décisions diffèrent pour divers motifs, mais se présentent presque de la même manière à travers des décisions.

2.1. Le régime civil de 1977-1980 (La Troisième République)

Elle marque le début de la Troisième République. En effet, après l'adoption d'une nouvelle constitution en novembre 1977 consacrant la Troisième République, les élections portent au pouvoir un nouveau régime dirigé par le Général Aboubacar Sangoulé LAMIZANA en 1978. Contrairement aux deux premières républiques, une petite évolution est à constater dans cette République. En effet, ce régime prend plusieurs mesures en faveur des langues nationales. Il s'agit notamment de la création de l'Office National de l'Éducation Permanente et de l'Alphabétisation Fonctionnelle et Sélective (ONEPAFS) pour les adultes et en direction des jeunes, la réforme du système éducatif en trois zones ou aires linguistiques. Elle se résume à la zone moréphone au Centre, au Nord et au Sud ; à la zone dioulaphone à l'ouest et au sud-ouest et à la zone foulaphone au sahel avec des critères dictés par l'Institut National d'Éducation (INE).

Le premier élément est l'importance numérique des locuteurs de ces langues. Ainsi, l'on a estimé que près de 70% de la population burkinabè était en mesure de comprendre au moins l'une des trois (3) langues ci-dessus citées ;

Le second critère est relatif à la représentation régionale de ces langues. À ce niveau, la répartition de ces langues en zone montre la prépondérance du Moore au Centre et à l'Est, et la domination du fulfulde au Nord. Quant au dioula, il émerge comme principale langue de communication à l'Ouest et au Sud- Ouest. Ces trois (3) moyens de communication couvrent, à eux seuls, presque tout le champ communicatif burkinabè.

Le dernier élément quant à lui, est l'importance des études qui ont été faites sur les trois (3) langues susmentionnées. Beaucoup de travaux avaient été réalisés sur ces dernières, les dotant de descriptions et d'analyses de leur système grammatical. Mais, cette décision ne verra pas le jour au cours de ce régime à cause de la non adoption du projet.

Par ailleurs, pour nourrir plus d'espoir et redonner vigueur au décret de 1969, sous la Première République, un décret portant codification de l'Alphabet National Voltaïque a été pris en 1979. Il s'agit du décret N°79/05/PRESS/ESRS du 2 février 1979, portant codification de l'Alphabet National Voltaïque en dix articles au lieu de huit que comptait le précédent.

La promotion des langues nationales ainsi que l'élaboration de l'Atlas ne sont pas en reste. Ces décisions ont été matérialisées par l'article 35 de la Constitution de 1978 et pour la promotion des langues nationales et entre 1978 et 1982 pour l'Atlas en question.

La chute de ce régime sera suivie d'une série de régimes militaires marqués plus ou moins par des mesures, actes ou événements sur le plan de la politique linguistique dans le système éducatif.

2.2. Les régimes militaires de 1980-1991

- Le régime militaire de 1980-1982

Ce régime est dirigé par le Colonel Saye ZERBO avec l'avènement du Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National (CMRPN). C'est sous ce régime que l'ONEPAFS est devenu Institut National pour l'Alphabétisation et la Formation des Adultes (INAFA) et par la suite Institut National de l'Éducation de Base Non Formelle (INEBNF).

Toujours dans la dynamique de solutionner les difficultés linguistiques pour booster son développement, les autorités de ce régime opèrent des choix par transformation d'instituts déjà existants en faveur de l'alphabétisation, qui au regard de la durée du régime n'a pas pu prospérer.

- Le régime militaire de 1982-1983

Ce régime, dirigé par le Conseil du Salut du Peuple (CSP) avec à sa tête le Médecin Commandant Jean Baptiste OUÉDRAOGO, n'a fait que sept mois au pouvoir sans action véritable en faveur des langues nationales dans le système éducatif.

- Le régime militaire de 1983-1987

Dirigé par le Capitaine Isidore Noël Thomas SANKARA à la faveur de l'avènement du Conseil National de la Révolution (CNR), ce régime a laissé ses marques en matière de politique linguistique. En effet, grâce à l'appel dit de « Gaoua » du 17 octobre 1986, ce régime a lancé l'opération « Alpha commando » et l'opération « Bantaré » au profit des langues nationales dans le système éducatif. A travers cet appel, le Président a engagé la responsabilité de toute la population au développement de la nation.

Par ailleurs, né sous le régime antérieur, c'est avec la volonté des autorités de ce régime, soit trois (3) ans plus tard, après l'adoption du projet que l'introduction effective, à titre expérimental, des trois langues dans une centaine d'écoles primaires réparties sur l'ensemble du territoire, en fonction des aires linguistiques voit le jour. L'objet de ces innovations était d'utiliser les langues nationales comme matière et véhicule de l'enseignement modulé.

Dans la pratique, au niveau des deux (2) cours préparatoires, à savoir la première et la deuxième année, en fonction de l'aire géographique, la langue nationale en question est utilisée comme support des premiers apprentissages et le français uniquement comme matière à l'oral en classe.

C'est à partir du Cours Élémentaire Deuxième Année qu'un équilibre entre la langue enseignée et le français était établi, à savoir que le français devient un véhicule de l'enseignement plutôt qu'une matière orale.

Mais cet équilibre entre ces deux (2) langues était basé sur des critères de fonctionnalité que chaque langue était chargée de remplir selon ses aptitudes. C'est ainsi que les leçons d'éveil telles que la géographie et l'histoire étaient enseignées dans les langues nationales en tenant compte des réalités sociales des apprenants ; tandis que les mathématiques et les sciences naturelles, elles, étaient administrées en français pour des raisons d'absence d'équivalents de termes appropriés dans les langues nationales pour les termes techniques et scientifiques.

Cependant, cette expérimentation qui a duré cinq (5) ans, soit de 1979 à 1984, a couvert dix-sept mille cent quarante-un (17 141) élèves de deux cent quatre-vingt-une (281) classes dans seulement cent soixante-huit (168) écoles. C'est sans une évaluation officielle que le Conseil National de la Révolution (CNR) a mis fin à cette expérimentation en septembre 1984 pour ses résultats peu encourageants.

Il y a eu aussi l'arrêté de 1985 officialisant l'orthographe du gulmacema,¹ comme acte majeur dans le processus de promotion des langues nationales, qui va sans doute contribuer à élargir la possibilité d'introduction de langues dans le système éducatif.

- **Le régime militaire de 1987-1991**

Avec le capitaine Blaise COMPAORÉ sous le Front Populaire (FP), ce régime a connu plusieurs mesures ou actions à l'endroit des langues nationales dans le système éducatif. Il s'agit notamment de l'alphabétisation de masse et de l'élévation du taux de scolarisation surtout au profit des jeunes de la campagne. Un fait majeur à considérer à ce niveau est l'arrêté interministériel du MEBA et du MESSRS de 1991, autorisant le choix d'une des trois langues nationales les plus parlées (moore, dioula, fulfulde), comme matière facultative à l'examen du Baccalauréat.

Ce régime prend fin avec l'avènement de la Quatrième République après une élection présidentielle qui rétablit l'ordre constitutionnel en 1991.

¹ Officialisation de l'orthographe du gulmacema en 1985, la rendant outillée et permettant son écriture adéquate

3. Discussion

De cette étude, nous retenons que la Troisième République regorge plusieurs régimes, civil et militaires. De ces régimes, diverses décisions ont été prises pour juguler les difficultés d'apprentissage des apprenants à l'école, en fonction de la durée et de la volonté de chaque régime. Il s'agit de la codification de l'Alphabet National Voltaïque en dix articles en 1979 à l'arrêté interministériel en 1991 sur les langues facultatives au choix au baccalauréat, avec bien d'autres mesures intermédiaires. Cependant, de nombreux paramètres ont joué en défaveur de ces décisions, notamment le privilège accordé au « français », langue officielle, couronné par le système monolingue « français », doublé de sentiment d'hostilité de certains dirigeants à l'égard des instruments traditionnels de développement. On peut de ce fait observer que d'un régime à un autre, toutes les tentatives de valorisation des langues nationales à travers les décisions politiques ont rencontré des obstacles, plus liés à la non prise en compte des différents facteurs de leur réussite dans le système éducatif, laissant place au perpétuel recommencement. Or, de ces décisions dépendent la réussite des apprentissages et par ricochet, le succès scolaire.

3.1. Du régime civil

Une volonté déguisée de promouvoir les langues du terroir et de convier tous les citoyens à l'édification de la nation était palpable. En effet, l'accent étant mis sur l'alphabétisation fonctionnelle a une portée considérable car cela impliquait toutes les couches de la société. Cette situation est d'autant plus remarquable dans la mesure où les décisions prises à l'époque visait en même temps la participation individuelle et collective à la vie de la nation. Cela traduisait déjà la nécessité de considérer les facteurs de promotion des langues à travers les aspects sociolinguistiques qui englobent les besoins des apprenants. Chose déjà louable, même s'il se limitait au système non formel. Cependant, il faut noter que la simple codification de l'Alphabet National Voltaïque et la promotion des langues nationales par l'article 35 de la constitution de 1978 ne sauraient à eux seuls constituer des politiques linguistiques viables dans le système éducatif au cours de cette période. Il aurait fallu considérer les autres aspects linguistiques ainsi que sociologiques pour être en phase avec les besoins et la réalité des apprenants.

Toutefois, les choix des zones linguistiques identifiées, justifiaient cette volonté de couvrir tout le territoire en matière de promotion des langues du territoire. C'est une situation qui reconforte la position de (M. Somé, 2003 : 113), citant Renard, en matière de choix à opérer dans la gestion du plurilinguisme au niveau du système éducatif. Pour eux, la politique linguistique est : « L'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre les langues

dans les situations plurilingues lorsqu'il faut choisir une langue nationale parmi plusieurs en présence, aménager un plurilinguisme régional, décider des langues d'enseignement, de communication médiatique, etc ». Mais, l'absence d'études conséquentes en amont prenant en compte les difficultés sociolinguistiques de la mise en œuvre de ces décisions a entraîné l'échec de ces choix, créant ainsi un vide à combler de nouveau.

3.2. Des régimes militaires

A ce niveau, nous constatons la succession de trois cas de figure. Du régime préoccupé par des questions de rivalités politiques, au front populaire en passant par le régime éphémère, il eut d'abord la transformation d'institutions au lieu de véritables décisions en faveur des langues. Or, le changement de nom à lui seul ne saurait relever les défis antérieurs non atteints. C'est le lieu de notifier la responsabilité et l'attitude des dirigeants de l'époque qui n'avaient véritablement pas d'égard positif à l'endroit des langues nationales. Cette situation d'antipathie envers ces langues par les politiques africaines est longtemps soulevée par (M.Ouédraogo, 2000 : 15), « Les élites africaines qui de par leur position sociale ou économique rejette les instruments traditionnels de développement ». Pourtant, la prise en compte des obstacles relatifs à l'échec qui sont plus liés aux études sociolinguistiques et aux besoins fonctionnels des apprenants sont indispensables à tout processus de succès. Autrement dit, la réussite des décisions politiques en matière de langues dans le système éducatif est tributaire d'études sociolinguistiques considérables, capables d'impacter positivement leur mise en œuvre. À cela, s'ajoute la révision de la position des intellectuels africains à l'égard des langues nationales pour espérer des politiques en adéquation avec les aspirations du peuple et les réalités du système éducatif burkinabè.

Ensuite, l'avènement du régime révolutionnaire a donné une lueur d'espoir, quant à la promotion des langues nationales à travers les décisions prises avant de s'effondrer précocement. On peut retenir que c'est sous ce régime que les langues nationales ont connu un envol salutaire qui, malheureusement sera de courte durée. En effet, les deux décisions majeures « Alpha commando et Bantare » en faveur des langues nationales ont eu un écho favorable au sein de la population. Cette situation s'explique du fait que c'était la première fois que le système formel et le non formel étaient concernés au même moment par une telle décision. Mieux, ces décisions constituent également le couronnement des projets antérieurs en faveur des langues en trois zones linguistiques, dont la volonté politique n'avait pas permis leur mise en œuvre. Malgré que cela, relevait d'une expérimentation, c'est une décision qui du reste a

laissé des traces indélébiles au sein de la population, dans la mesure où son interruption brusque a entraîné plus de difficulté que l'espoir qu'elle avait suscité.

Enfin, le troisième cas de figure en l'occurrence le régime du Front Populaire, qui intervient après plusieurs événements qui ne sont pas les plus reluisants, nécessitait la reconsidération de la situation des langues dans le système éducatif. Mais, au regard de l'expérience « amère » dont venait de vivre la population, l'intégration des langues nationales n'était plus la bienvenue et par conséquent il fallait d'autres alternatives afin de permettre à la population de guérir de ses blessures. C'est ainsi que pourrait s'expliquer l'alphabétisation de masse avec les langues nationales au niveau du système formel, qui constitue une manière d'impliquer la population non seulement à la question de l'éducation, mais aussi, dans la gestion de la cité. Cependant, l'obstacle majeur demeure, car une alphabétisation de masse ne saurait prendre en considérant tous les insuccès des décisions antérieures, encore moins dans ce climat de méfiance lié aux conséquences de l'interruption de l'expérience du régime précédent. Or, cette décision ne saurait s'écarter de la qualité de l'enseignement à dispenser, au risque de compromettre, voire anéantir les différents efforts consentis à cet effet.

Quant au système non formel, il fallait reconquérir la population avec des mesures flexibles afin d'élever le taux d'alphabétisation, surtout en campagne et aussi satisfaire les partenaires techniques et financiers.

Toutefois, loin de négliger les efforts consentis par les différents acteurs, individuellement et collectivement, chacun selon son pouvoir d'intervention, nous constatons que de tous ces régimes, celui du capitaine Isidore Noël Thomas SANKARA a donné des signaux significatifs à la promotion des langues nationales. D'abord, avec l'appel de Gaoua qui a été à l'origine de plusieurs actions d'envergure en faveur des langues nationales à travers entre autres l'opération « Alpha commando et bantaré ». Mais, aussi l'expérimentation des trois langues dans des zones prédéfinies qui prend en compte plusieurs paramètres qui satisfont en partie les critères sociolinguistiques et ceux de la politique linguistique. Ce qui n'a pas été le cas au cours des autres régimes.

En définitive, cette République a le mérite d'avoir, avec le concours des différents acteurs impliqués et la volonté de certains dirigeants d'alors, d'être la première à lancer sur l'ensemble du territoire, une esquisse de politique d'alphabétisation sous la tutelle de son secrétariat national. Mais, l'omission de plusieurs paradigmes dans les décisions politiques en matière de langues constitue l'échec des différents textes. Ces paradigmes sont constitués d'une part, du contraste entre les statuts des langues, qui se lisait déjà dans la Constitution de 1978 et celle de



1991. D'autre part, ils prennent en compte l'insuffisance des études sociolinguistiques qui doivent considérer tous les aspects morphologiques, syntaxiques et phonétiques d'une langue pour la rendre apte à toute utilisation en général et dans l'éducation en particulier, ainsi que les aspects sociaux au regard de la situation multilingue du Burkina Faso. Cet état des faits peut trouver satisfaction dans les propos de (L. Calvet 1996 : 7), qui suggère que les choix en matière de politique linguistique soient déterminants pour envisager sa planification adéquate. Par ailleurs, il faut souligner que toute politique linguistique ne pourrait prospérer sans les études sociolinguistiques en amont qui définissent les paradigmes à considérer dans les décisions pour sa réussite.

Conclusion

En somme, la politique linguistique est une décision de l'instance suprême dans plusieurs domaines au sein de tout pays. Au Burkina Faso, elle couvre plusieurs secteurs avec pour point focal, l'éducation. C'est ainsi, qu'au cours de la troisième république, diverses décisions sous formes de textes ont été prises pour booster le taux de scolarisation et pour promouvoir les langues nationales. Seulement, de nombreux obstacles dans leur mise en œuvre liés soit à la durée du régime, soit à l'absence d'étude conséquente en amont ont suscité des reports ou/et des changements de décisions politiques. Mais, le travail de prise de décisions qui couvre uniquement la Troisième République dans cette étude ne peut prétendre être exhaustif. Toutefois, d'autres actions sous forme de décisions vont combler le vide laissé par celles de cette République. Néanmoins, les décisions issues cette République serviront de boussole pour d'éventuelles propositions d'une véritable promotion des langues nationales dans le système éducatif au Burkina Faso, et participer à son émergence dans les autres Républiques que connaîtra le Burkina Faso.

Références bibliographiques

BATIANA André, 1996, « Problématique d'une politique linguistique : le cas du Burkina Fas », *dans les politiques linguistiques, mythes ou réalités*, p.42-47.

CALVET Louis-Jean, 1993, *La sociolinguistique*, Paris, P.U.F, 127 p.

CALVET Louis-Jean, 1996, *Les politiques linguistiques*, Paris, P.U.F, 127 P.

GUINDO Paul, 2015, « Politique linguistique du Mali », *in Ngolo Soundcloud* <https://soundcloud.com/ngolo/> consulté le 15/03/2022 à 19h15.



MARCELLESI Jean Baptiste, 1980, « Bilinguisme, diglossie, hégémonie : problème et tâches » in *Langages* n°61, 15^e année 1981, p.5-15.

OUEDRAOGO Mahamoudou, 2000, *Culture et développement en Afrique*, Paris, Harmattan, 173 p.

ROUSSEAU Louis-Jean, 2005, « Elaboration et mise en œuvre des politiques linguistiques », *Séminaire Francophone-Russophonie sur les politiques linguistiques*, p.58-71.

SOMÉ Maxime, 2003, *Politique éducative et politique linguistique en Afrique*, Paris, Harmattan, 324 p.